



CONCOURS
INTERNATIONAL
de PLAIDOIRIES

pour les

DROITS DE L'HOMME
de MAURITANIE 2016

CONCOURS INTERNATIONAL DE PLAIDOIRIES POUR LES DROITS DE L'HOMME 2016

L'Ordre National des Avocats de Mauritanie et l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix – avec le soutien de l'Ambassade de France en Mauritanie et de la représentation locale de l'Union Européenne – organisent la quatrième édition du Concours international de plaidoiries pour les droits de l'Homme **le mercredi 20 avril 2016 à Nouakchott.**

L'avocat figure parmi les principaux défenseurs des droits de l'Homme. De par sa plaidoirie, l'avocat utilise le Droit pour dénoncer les situations de violations des droits de l'Homme. Par ce raisonnement juridique, les avocats sélectionnés démontreront à l'occasion du Concours que les comportements à l'origine des violations dénoncées n'ont pas lieu d'exister dans un Etat de droit. **Les organisateurs du Concours souhaitent mettre en valeur ces défenseurs des droits et illustrer ainsi leur rôle fondamental pour le respect de la dignité et de la liberté de chacun.**

Mais au-delà de cet aspect, le Concours a également pour but d'amener chaque spectateur de la compétition et chaque lecteur du recueil de plaidoiries à comprendre les arguments et mécanismes permettant de dénoncer l'inhumain afin d'être les avocats des droits de l'Homme de demain.



Les précédentes éditions du Concours ont permis d'attirer l'attention sur des problèmes internationaux de violations gravissimes des droits de l'Homme, le tout plaidé par des avocats prestigieux tels que **Me Olivier Yelkouny** (Burkina-Faso, ci-contre), **Me Sêvê Aydin-Azouli** (Syrie) ou **Me Youssouf Ould Abdallah** (Mauritanie).

MERCREDI 20 AVRIL 2016 À NOUAKCHOTT

Pour l'organisation de cette quatrième édition, les organisateurs entendent régionaliser le Concours afin que les avocats arabophones des pays voisins de la Mauritanie puissent participer. Ce sont au total 9 défenseurs des droits de l'Homme qui plaideront le 20 avril 2016 au Palais des Congrès de Nouakchott.

La quatrième édition du Concours international de plaidoiries pour les droits de l'Homme constituera un moment unique pendant lequel l'universalité des valeurs humaines se hissera au-delà des différences culturelles, juridiques et politiques.

Si vous souhaitez postuler pour prendre part à la quatrième édition du Concours international de plaidoiries pour les droits de l'Homme de Mauritanie, nous vous invitons à regarder attentivement les conditions de participation au verso du présent document.

Date limite d'envoi des dossiers:

Lundi 11 janvier 2016

INFORMATIONS PRATIQUES:

- Quinze minutes seront accordées à chacun des neuf avocats sélectionnés.
- Le jury – composé de personnalités politiques, culturelles et juridiques de Mauritanie et de France – se réunira pour statuer sur les qualités des plaidoiries.
- La cérémonie de remise des prix sera effectuée à la suite des délibérés.
- Le concours se déroulera en français et en arabe.
- Les plaidoiries seront ainsi traduites dans les deux langues.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les avocats souhaitant participer au concours sont invités à faire acte de candidature **avant le 11 janvier 2016**. Pour ce faire, il vous faut envoyer:

- un CV;
- une photo (pour les supports de communication);
- une attestation d'affiliation à un barreau;
- une copie de pièce d'identité;
- un projet de plaidoirie (en arabe ou en français);

à concoursmauritanie@2idhp.eu.

La plaidoirie doit être consacrée à un cas réel et individuel de violation des droits de l'homme, tiré de l'actualité récente (moins de 3 ans).

Règlement disponible sur notre site www.2idhp.eu.

La plaidoirie doit compter 5 pages dactylographiées. Elle ne dépassera pas 10 200 signes (espaces compris) ou 1700 mots. Lors de sa présentation le jour du concours, la plaidoirie ne doit pas excéder quinze minutes l

L'organisation prendra en charge le voyage vers Nouakchott (sous certaines conditions) ainsi que les frais d'hébergement et de restauration des avocats sélectionnés.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet: www.2idhp.eu.

Evénement organisé par :



institut international
des DROITS DE L'HOMME et de la PAIX



Et soutenu par:



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ambassade de France en Mauritanie
Service de Coopération et d'Action Culturelle



L'Institut est soutenu par la Région Basse-Normandie.